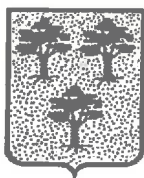


DEPARTEMENT DU GARD



Mairie de
Notre Dame de la Rouvière
30570
04.67.82.40.73

Le jeudi 28 mars 2013

CERTIFICAT

Je soussigné, Jérôme FESQUET, Maire de NOTRE DAME de la ROUVIERE, certifie et atteste que :

la parcelle cadastrée à la section A sous le numéro 560 n'est pas classée en « espace boisé classé ». *la Commune est sous le régime du règlement national d'urbanisme -*

Fait et établit pour servir et valoir ce que de droit,

Le 28 mars 2013

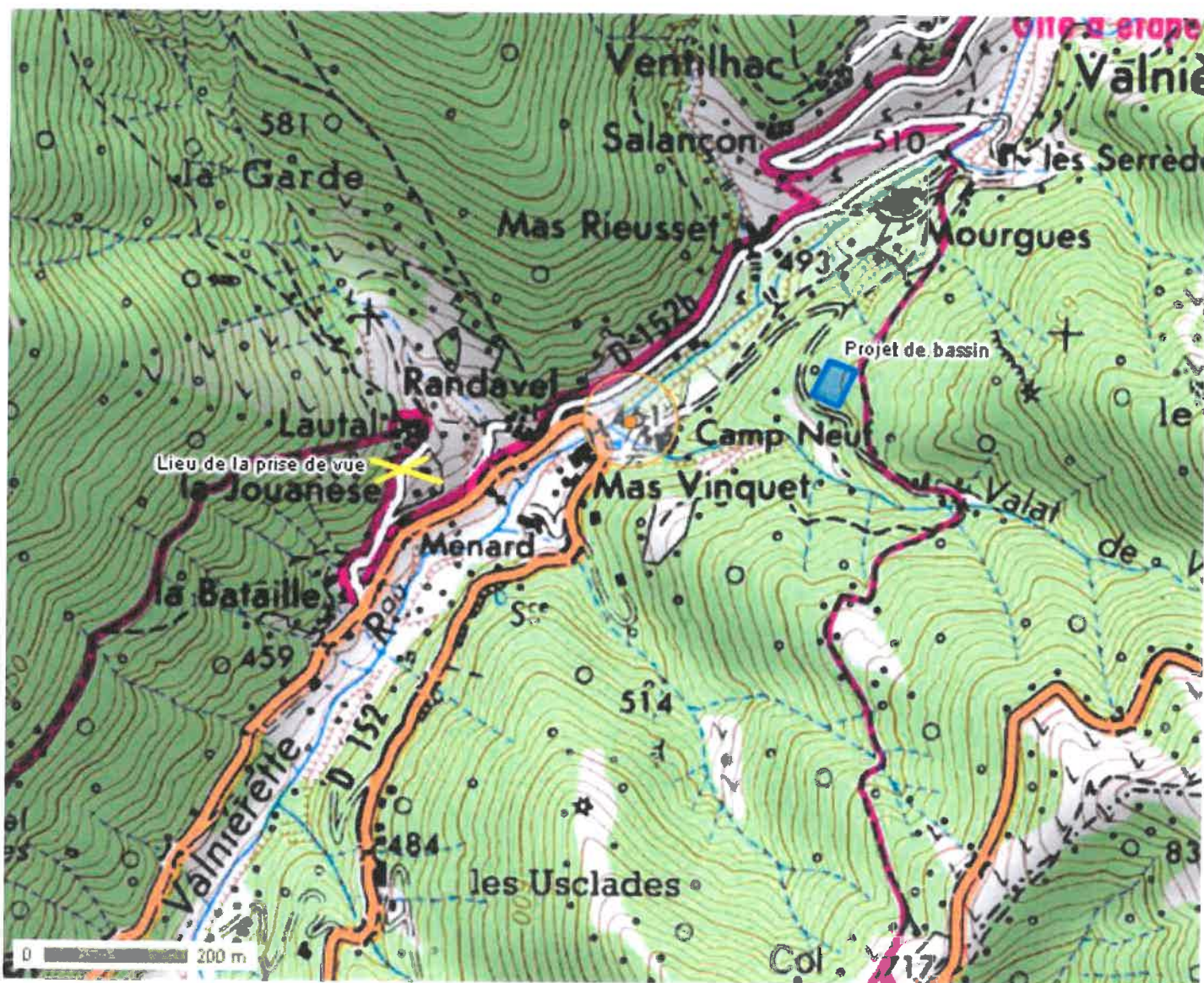
Le Maire,
Jérôme FESQUET



Bassin - D FESQUET



Prise de vue Bassin D FESQUET



Bassin D FESQUET



Projet de stockage Daniel FESQUET- Camp Neuf- 30570 NOTRE DAME DE LA ROUVIERE



Parcelle A 560- Photo prise le 5 avril 2013 - Sud/Nord



Parcelle A 560- Photo prise le 5 avril 2013 - Nord/Sud